

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 13 MARS 2025

Nombre de membres :

En exercice : 59
Présents : 48
Pouvoirs : 8
Votants : 56

Date de convocation et d'affichage :

7 mars 2025

Numéro :
D20250313_53

Objet :

Désignation d'un représentant de la structure porteuse du SCoT de la Dombes au sein du collège des collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Ain Aval et Affluents

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x	P. POTTIER
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x	C. MONIER
	Rachel	RIONET	x	JP. GRANGE
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x	
	Evelyne	ESCRIVA	x	
	Pascal	GAGNOLET	x	
	Claude	LEFEVER	x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x	
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINLER	x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x	
	Martine	MOREL-PIRON	x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x	
	Isabelle	DUBOIS	x	
	François	MARECHAL	x	P. LARRIEU
	Marie Anne	ROUX	x	I.DUBOIS
	Didier	FROMENTIN	x	
	Agnès	DUPERRIER	x	
	Jacques	LIENHARDT	x	JF. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x	

Secrétaire de séance élu : **Christophe MONIER**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est un outil de planification institué par la loi sur l'eau de 1992, visant à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à une échelle locale.

Le périmètre du SAGE Ain Aval et Affluents a été arrêté le 15 novembre 2024. Il couvre l'ensemble du territoire du SR3A, soit 142 communes du bassin versant de l'Ain. Le SAGE Ain Aval et Affluents est actuellement en cours d'instruction.

La CLE (Commission Locale de l'Eau) constitue l'instance de concertation et de suivi de la mise en œuvre du SAGE. Elle est composée de 3 collèges :

- le collège des collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux ;
- le collège des usagers, (...), les propriétaires fonciers, les organisations professionnelles et les associations concernées ;
- le collège de l'État et ses établissements publics.

Suite à la publication de l'arrêté inter-préfectoral du SAGE Ain Aval et Affluents du 15 novembre 2024, la mise en place d'une Commission Locale de l'Eau associée est nécessaire.

Les membres du collège des collectivités territoriales sont nominativement désignés pour siéger à la CLE pour un mandat de 6 ans (article R212-31 du code de l'environnement).

Conformément à l'art. R212-30 du code de l'environnement, il est proposé au Conseil Communautaire de désigner un représentant de la Communauté de Communes de la Dombes, au titre du SCoT, pour siéger au collège des collectivités territoriales de la CLE Ain Aval et Affluents.

Après un appel de candidature, la Présidente a procédé au déroulement du vote.

S'est porté candidat :

- Madame Isabelle DUBOIS

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	56
Nombre de votes blancs	
Nombre d'abstentions	17
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

A obtenu :

- Madame Isabelle DUBOIS 39 voix

Madame Isabelle DUBOIS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé représentant de la Communauté de Communes de la Dombes, au titre du SCoT, pour siéger au collège des collectivités territoriales de la CLE Ain Aval et Affluents.

Ainsi fait et délibéré, le 13 mars 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

